

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 17

Artikel: Le cachet d'Auguste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dau tin que faillâi cliouré lè prâ po laissi patourâ lè bitè, on sindaco é on municipau allavon fèrè onna tornaie po verè se l'étâi bin baragni.

Kan lo sindaco vaisâi on perte, sè clinnavè, et se pouavè lai passâ, lo municipau markavè su s'narmana :

« Manquié on palin à 'na tōla palissade, lè caion pouaivon lai passâ (éprova per monsu lo sindaco). »

Le cachet d'Auguste.

Allons, Auguste, saute! Bravo! — A présent, fais des grimaces à ces dames! Bravo! bravo! bis!

On en ferait à moins. Pas à plaindre les « Auguste » de grande marque.

Un clown ordinaire gagne de 800 à 1200 francs par mois. Les maîtres du genre vont parfois jusqu'à 2500 francs. Les acrobates se font entre 2000 et 2700 francs par mois, suivant leur force; les gymnasiarques, eux, gagnent 3, 4 ou 5, même 6 et 7000 francs par mois.

Les écuyers montant en haute école demandent de 2 à 3000 francs par mois; les écuyères, un peu plus — si elles sont très jolies.

Enfin, les spécialistes, jongleurs, équilibristes ou autres, se font jusqu'à 8000 francs mensuellement. Ce sont les grands ténors du cirque.

L'évasion de Laharpe.

Frédéric-César de Laharpe n'était pas seulement un homme d'Etat. Il y avait en lui l'étoffe d'un littérateur. Son style a de la facilité, de la netteté, de la verve. Quoi de plus gai que la façon dont il conte dans ses *Mémoires* les péripéties de son évasion, en 1800. Il était devenu suspect à la Commission exécutive, qui le fit arrêter à Lausanne et transférer à Berne pour y être jugé. Il déjoua en route la surveillance de ses gardiens et s'enfuit en France :

« A Payerne, tandis que les officiers de l'escorte pressaient l'arrivée des chevaux... je sortis et enfilai un escalier détourné... Je sortis par la porte d'Estavayer... J'étais malade depuis huit jours et à jeun depuis deux; ainsi, peu préparé à courir les aventures. Je possédais dix louis, mais n'avais ni passe-port ni armes... Trente cavaliers stationnaient à Payerne; ainsi je serais chaudement poursuivi. Quelle tranquillité pour moi, si j'avais su que les portes de la ville avaient été fermées aussitôt après ma fuite!

« Un bruit sourd de chevaux que j'entendis en arrivant en pays fourré m'engagea à me tapir dans les avoines; le froid mortel dont je fus saisi me contraignit bientôt d'en sortir. Trois fois de suite, le même bruit me fit répéter la même manœuvre. Enfin, j'arrivai à un pâturage creux occupant l'intervalle de deux fortes haies, où les chevaux du voisinage étaient rassemblés la nuit: nous nous étions fait peur mutuellement; cela me fit rire.

« Autre malheur! En sautant une haie, je déchirai mes chausses, mais aussi rien ne me gênait plus dans mes mouvements... A peine je m'étais enfoncé dans la forêt que je rencontrai trois bûcherons. Je demandai le plus court chemin pour arriver au village d'Yvonens. A leur tour, ils désiraient savoir qui j'étais; je répondis: *pasteur*; mon habit noir ne prêtait pas mal à l'erreur... Les forces m'abandonnaient; je commençais à craindre d'être réduit à passer la journée dans le bois. Comme je m'étais arrêté machinalement dans un ravin, il sort d'un buisson un pauvre hérisson qui arrive jusqu'à mon pied, sans défense. Voilà, me dis-je, de quoi me soutenir pendant la

journée, et peu s'en fallut que je ne succombasse à la tentation de faire ma proie de cet animal; il en fut quitte pour la peur... »

Une locomotive sur un toit.

C'est à Lausanne qu'on a pu voir, cette semaine, une chose si curieuse. Une locomotive, sortant toute battante neuve des ateliers de Winterthur, attendait sur le bâtiment de Bel-Air d'être dirigée sur la ligne d'Echallens, à laquelle elle est destinée.

Les étrangers venant par le Grand-Pont n'étaient pas peu surpris de voir cet engin et toute une série de wagons, en l'air, sur une plateforme dont l'accès ne se devine pas au premier abord.

Protestation.

On nous écrit :
A présent, dites-voilà, Messieurs du *Conteur*, est-ce pas bientôt bon ?

On en a assez à la fin de s'entendre toujours délaver et sermonner par les papiers.

Depuis un pair de mois, même par avant, depuis qu'on parle de ces centénaires, y a des journaux qui ne décessent pas d'en dire pi que prendre su les Vaudois. Et ce qui a de plus honteux, c'est que c'est enco des journaux de chez nous. Y nous appellent des Jean-Louis; y nous disent qu'on sait pas ce qu'on se veut; qu'on n'a pas d'acouet; qu'on a laissé couper la tête à ce brave Davet, sans le revenger; et pi bien d'autres choses avec.

A la fête du 14, notre ministre nous a fait, au banquet, toute une bringue là-dessus, et pi le régent aussi, que ça commençait à bargagner.

Ah! c'est que vous savez, quand c'est bon, c'est assez. On est Vaudois que diable; on se laisse pas embêter. Je voudrais bien savoir si on ne vaut pas ceux de Genève, ceux de Neuchâtel et même ceux des autres pays.

Laquelle! Pace qu'on n'est pas toujours en imbullition, y semble qu'on ne fait rien.

Si y a des gens pressés, eh bien qu'y courent; c'est pas nous qu'on veut leu tracer après. On fait son petit train-train honnêtement... On arrivera bien au bout quand même.

Est-ce que ne disent pas, ces journaux, que chez nous c'est les femmes qui sauvent la mise et que c'est elles qui mènent les ménages. Je voudrais bien voir que ma bourgeoisie vienne commander à la maison... Oh je sais bien que quand y a quierque chose d'un peu deficile, c'est elle qui y va. Elle prétend qu'elle sait mieux que moi... C'est pas pou dire, mais pou parler à un notère, au médecin ou à notre ministre, à elle le pompon.

Mais, c'est moi qui suis le maître. Elle le sait bien; elle dit toujours, quand elle veut faire quier-chose: « Y faut que j'en parle à mon homme. »

Quand le roi de Prusse voulait nous faire la guerre, à cause de ceux de Neuchâtel, et quand la France voulait prendre la Suisse, rapport à Badinguet qui était par chez nous et qui voulait faire le petit Napoléon, est-ce que les Vaudois ont pas été les premiers au feu. Je suis sûr que c'est pou ça qu'on s'est pas battu.

Et pi, en septante, aux frontières! On en était, que diable, et avec honneur. Encore que quand ces pauvres Bourbakis nous ont vus, y z'ont crié: « Eh! braves Vaudois, vive vous! » qu'on leu donnait des cigares, du tabac, enfin quoi, tout ce qu'on avait.

Est-ce pas nous aussi qu'on a voté contre la « Révision »? qu'à Berne y z'étaient furieux. Y a fallu qui z'en fassent une autre, de Révision, tout exprès pour nous. Ah! alors, celle-là, on l'a votée.

Et le Simplon? Qui est-ce qui l'a creusé? C'est enco nous. Et le Mauremont aussi.

On a fait une école neuve; on a repeint l'église; notre député a demandé une route au Grand Conset. Que voulez-vous de plus ?

Et le centenaire, en voilà enco de belles fêtes. Et pi qu'on en fait deux, nous. Le Conset fédérat et les huissiers des petits cantons veulent veni au deuxième, à ce qu'y paraît.

A présent, dites-voilà enco qu'on n'a rien fait et que les Vaudois sont pas des gens d'attaque!....

Sans justice, un tyran viendrait-y chez nous,
Apprendre à la Suisse à courber les genoux,

La terre étonnée,
Verra son armée,
Tomber sous nos coups.

Avec respect, je reste, Messieurs du *Conteur*,
votre

JEAN PHILIPPE.

Echo du 14 avril. — A la cérémonie de la Cathédrale. Un groupe de dames stationne depuis une heure sur une galerie, attendant l'entrée solennelle des autorités.

L'une d'elles fait cette remarque: « C'est pourtant bien pénible de rester debout si longtemps; il me semble que les jambes me rentrent dans le corps. »

— Consoloz-vous, madame, lui dit un vieillard à ses côtés, au prochain centenaire nous serons tous couchés.

Tout cela ne vaut pas le soleil. — Vous croyez sans doute que les beaux lilas blancs, vendus pendant les durs mois d'hiver, provenaient de Nice ou Cannes, où la température exceptionnellement régulière et douce permet aux fleurs printanières d'éclorre deux mois plus tôt qu'ailleurs.

Erreur profonde! C'est au contraire à Cannes et à Nice fort souvent, que l'on envoie, en décembre et en janvier, du lilas de Paris!

Ce lilas blanc, d'une pâleur un peu verdâtre, n'est pas du lilas blanc: c'est du lilas décoloré, du lilas qui, normalement, eût dû s'épanouir en thyrses violacés, mauves ou roses.

Cette blancheur on l'obtient artificiellement par le forçage et le chauffage.

On emploie surtout pour cela le lilas à fleurs vineuses car, de toutes les plantes c'est la plus propice au forçage. A l'automne, alors qu'elle est encore en pleine terre et que les fleurs sont à l'état d'embryon, on la dé plante, pour la replanter sous un châssis oblique, dans une serre spéciale, où l'obscurité la plus complète règne sans cesse; alors commence l'opération du forçage.

Forcer une plante c'est l'obliger à se développer huit ou dix fois plus vite qu'elle ne devrait le faire. Pour cela il ne faut que de l'eau, de la chaleur, de l'air sec et une température toujours haute et que l'on élève de plus en plus graduellement.

Donc c'est dans une température de 18 à 22 degrés, éclairé par les rayons jaunes d'une méchante petite lampe à huile, que le « forceur » taille, rogne, émonde, oblige la plante à pousser. L'opération dure de dix-huit à vingt-cinq jours. Au bout de ce temps, on obtient un lilas d'une pureté virgine.

Et l'on peut varier les effets et, par un jeu de la lumière et des ombres, obtenir du lilas chiné, veiné, pointillé, de ces raretés florales qui font s'arrêter les badauds devant les boutiques des fleuristes.

Allons, quand l'homme, sous prétexte de la perfectionner, aura bien façonné à son gré l'œuvre de la nature, enfin quand il l'aura bien gâtée, peut-être croira-t-il posséder le secret de ce bonheur après lequel il court sans pouvoir jamais le saisir.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.